

## Annexe 19 : Extraits des textos journaliers de SOGEVAL sur les sujets ITIE

### ANNEXE 19 : EXTRAITS DES TEXTOS JOURNALIERS DE SOGEVAL DEMONTRANT LES CAPACITES D'ANALYSES SUR LES SUJETS DE L'ITIE

#### LE GABON SERAIT-IL RÉADMIS À L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE) ?

Au moment où le Gabon est sur le chemin pour présenter sa candidature au secrétariat international de l'ITIE à OSLO, il est bon de rappeler au gouvernement qu'il a besoin de tenir compte des exigences des normes ITIE sur lesquelles seront évaluées le dossier de réadmission de notre pays.

Parmi ces exigences il y a (1) le suivi rapproché par le

Groupe Multipartite ITIE Gabon (GMP), (2) le cadre légal et institutionnel, y compris l'octroi des licences aux entreprises extractives des ressources naturelles, (3) la prospection et production, (4) la collecte des revenus, (5) l'attribution des revenus, (6) les dépenses sociales et économiques et les (7) résultats et impact.

Le rôle du Groupe Multipartite ITIE Gabon, et des membres élus en charge de la gouvernance, réside notamment dans le suivi des exigences 5 à 7 précitées, et consiste à accéder aux données (collecte, traitement analyses, diffusion, publication régulières).

Aussi, le ministère du budget en charge de la préparation du projet de Loi des finances initiale 2022 à travers les conférences budgétaires, devrait-il en tenir compte pour la validation du dossier du Gabon lors de son évaluation prochaine par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Il y va de l'intérêt supérieur de l'État.

Bon week-end.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, PRÉSIDENT DE SOGEVAL

Mercredi 5 mai 2021

#### \*L'HISTOIRE BRÈVE DE L'ITIE\*

C'est au mois d'octobre 2002 que Tony Blair annonce l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. La Première Conférence plénière de l'ITIE à Lancaster House à Londres marque le lancement de l'Initiative ; c'était en juin 2003. En février 2004 se tient l'Atelier de mise en œuvre de l'ITIE à Paris, et en juin 2004 au Sommet G8 de Sea Island, Les États-Unis soutiennent l'ITIE pour la première fois.

En mars 2005 la deuxième conférence plénière de l'ITIE à Londres crée le Groupe consultatif international (GIC) pour décider de la gouvernance et de la direction future de l'initiative. Juin 2005 au Sommet du G8 de Gleneagles, le soutien à l'ITIE et sa mise en œuvre sont recommandés dans le rapport de la Commission pour l'Afrique. 2006 juin, la dernière réunion du GIC désigne un Conseil d'administration de l'ITIE et sélectionne Oslo en tant qu'emplacement du Secrétariat International.

La Troisième conférence plénière de l'ITIE à lieu à Oslo en septembre 2006, et en octobre 2007, le Secrétariat International ouvre à Oslo avec une "Semaine de la transparence". 15 pays sont accueillis en tant que Pays Candidats à l'ITIE. En février 2008, le Conseil d'administration convient de la méthodologie de validation lors de sa réunion à Accra au Ghana. L'ITIE accueille 7 nouveaux pays en tant que Pays Candidats.

En 2008 au mois de mars, la Côte d'Ivoire est accueillie en tant que 23ème Pays Candidat à l'ITIE.

L'Azerbaïdjan entame officiellement sa validation. En septembre 2010 Évaluation des candidatures, et du 2 au 3 mars 2011 Organisation de la Conférence mondiale de l'ITIE (Paris/ France). La suite dans le prochain TEXTO.

Bonne journée.

PETIT-LAMBERT OVONO.

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, PRÉSIDENT DE SOGEVAL

Mardi, 4 mai 2021

**\*L'ITIE, PRINCIPES, CRITERES, ET PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE\***

Le TEXTO du jour ouvre dès ce jour une rubrique consacrée à l'ITIE

Toutes les questions, hormis celles relevant du secret d'État, seront abordées. ITIE est l'acronyme en français de l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives. Les informations qui seront rapportées ici ont fait l'objet d'un travail de recherche et de compilation. Les citoyens gabonais ont le droit d'avoir la bonne information sur ce domaine très sensible des ressources naturelles de leur sol et de leur sous-sol.

Éloignée des débats stériles et des polémiques inutiles, la société civile gabonaise à travers ses représentants élus dans le groupe ITIE GABON, entend vous éclairer sur la bonne gouvernance des ressources extractives. Vos remarques seront prises en question. Avançons ensemble avec l'ITIE.

Dès demain, vous serez édifié sur la création de ce mécanisme.

En attendant, bonne journée.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, EN CHARGE DE LA  
GOUVERNANCE POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE GROUPE ITIE-GABON

**\*LA FORÊT GABONAISE EST-ELLE UNE INDUSTRIE EXTRACTIVE?\***

La mine d'Uranium de Mounana était à ciel ouvert, de même que les mines de Manganèse de Moanda.

Il ne serait donc venu à l'esprit de personne de penser que les arbres du Gabon ne sont pas extraits de notre sol et de notre forêt tout comme le pétrole, l'or et d'autres minerais. Certains pays considèrent même les poissons de leurs eaux comme une industrie extractive. Comment comprendre alors que le Gabon ne classe pas sa Forêt comme une industrie extractive ? Pourquoi ne la soumet-elle pas à l'ITIE ? Volonté de dissimulation ou volonté politique ? Le débat est ouvert. Vos réactions sont attendues.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, PRÉSIDENT DE SOGEVAL

Mardi 11 mai 2021

**\*QUEL RÔLE CONCRET LA SOCIÉTÉ CIVILE GABONAISE VA T'ELLE JOUER DANS LE GROUPE MULTIPARTITE (GMP) ITIE-GABON ?\***

Pour faire court, ce sera un rôle de suivi, de contrôle, de transparence, d'évaluation et d'alerte.

En effet, c'est en surveillant la fourniture et l'utilisation des ressources naturelles et financières que le Gouvernement peut faire et suivre les progrès, et tirer des leçons pour la conception, la mise en œuvre, et la gestion axée sur les résultats de ses politiques publiques. Le suivi et l'évaluation jettent les bases d'une plus grande responsabilité et fournissent une base pour un dialogue transparent entre le Gouvernement, les partenaires privés et la société civile. Ce rôle sera affirmé dans le GMT.

De plus, la gestion des finances publiques devant répondre à un objectif, à savoir celui de la discipline budgétaire, notre pays doit renforcer sa documentation budgétaire, son processus de préparation du budget, la prévision et le plafonnement des dépenses à moyen-terme et la gestion de la dette, en y associant ses partenaires, dont la société civile. Il y va de l'intérêt des citoyens. La société civile entend faire un plaidoyer dans ce sens. La suite dans les prochains textes.

Bonne journée.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, MEMBRE DU GMP ITIE-GABON

Dimanche 16 mai 2021

**\*QUID DES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE GABONAISE\***

La société civile désigne l'ensemble des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif qui doivent normalement \*agir comme groupes de pression pour influencer les politiques gouvernementales dans un sens favorables aux intérêts de ceux qu'elles représentent. \* Il s'agit donc de l'auto-organisation de la société, en dehors du ou parallèlement au cadre institutionnel politique, administratif ou commercial.

Une société civile organisée est une structure organisationnelle dont les membres servent l'intérêt général au moyen d'un processus démocratique et jouent un rôle de médiateur entre les pouvoirs publics et les citoyens.

La composition de la société civile inclut les organisations non gouvernementales (ONG), les fondations (publiques et privées), les associations professionnelles, les syndicats, ainsi que les coopératives et les acteurs économiques dont les missions principales les définissent comme des entreprises sociales. Cette composition est théorique au Gabon, la création des syndicats et des coopératives obéissant à d'autres textes réglementaires autre que la loi 35/62 du 10 décembre 1962 relative aux associations. Sur instigation du PNUD, on avait recensé près de 3500 associations au Gabon en 1996.

L'histoire récente des associations montre que les associations se regroupent de plus en plus en réseaux et créent des plateformes. Ces réseaux se regroupant très souvent pour des raisons électives (accéder à des fonctions rémunérées), des groupes de soutien aux hommes politiques, et pour solliciter les aides financières auprès des Bailleurs de fonds. L'intérêt des populations est en réalité peu pris en compte dans ces rapprochements.

Si dans son corpus juridique, le pouvoir gabonais a prévu de travailler avec la société civile, dans les faits, le pouvoir Gabonais n'accorde pas encore toute la considération qu'elle mérite à la société civile. Les autorités publiques gabonaises ne s'embarassant pas de consulter la société civile avant de décider. Aussi, la recommandation serait que les institutions gabonaises engagent un vrai dialogue avec les OSC et quelles prennent les avis de la société civile avant de décider.

Bon dimanche.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, PRÉSIDENT DE SOGEVAL

Samedi 7 août 2021

**\*LE GABON SERAIT-IL RÉADMISS À L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE)\***

Au moment où le Gabon est sur le chemin pour présenter sa candidature au secrétariat international de l'ITIE à OSLO, il est bon de rappeler au gouvernement qu'il a besoin de tenir compte des exigences des normes ITIE sur lesquelles seront évaluées le dossier de réadmission de notre pays. Parmi ces exigences il y a (1) le suivi rapproché par le Groupe Multipartite ITIE Gabon (GMP), (2) le cadre légal et institutionnel, y compris l'octroi des licences aux entreprises extractives des ressources naturelles, (3) la prospection et production, (4) la collecte des revenus, (5) l'attribution des revenus, (6) les dépenses sociales et économiques et les (7) résultats et impact.

Le rôle du Groupe Multipartite ITIE Gabon, et des membres élus en charge de la gouvernance, réside notamment dans le suivi des exigences 5 à 7 précitées, et consiste à accéder aux données (collecte, traitement analyses, diffusion, publication régulières). Aussi, le ministère du budget en charge de la préparation du projet de Loi des finances initiale 2022 à travers les conférences budgétaires, devrait-il en tenir compte pour la validation du dossier du Gabon lors de son évaluation prochaine par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Il y va de l'intérêt supérieur de l'État.

Bon week-end.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, PRÉSIDENT DE SOGEVAL

Dimanche 8 août 2021

**\*LE GOUVERNEMENT EST CHARGÉ DE METTRE EN OEUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES ET RIEN D'AUTRE\***

La confusion entretenue au Gabon entre les missions constitutionnelles du président de la République qui consistent à déterminer la politique de la nation et de concevoir une stratégie, et celles du gouvernement qui consistent à les mettre en œuvre avec obligation de résultats, est sans doute due au fait que les membres du gouvernement passent la moitié de leur temps à faire de la politique politicienne, au lieu de se préoccuper de l'action publique. Quel bénéfice la population tire t'elle d'une rencontre entre le premier ministre et les partis politiques ?

Occupée à coordonner le pilotage et le suivi de l'action publique, le PM ne doit plus se laisser distraire par les hommes politiques qui ont d'autres tribunes pour présenter leurs points de vue et leurs doléances. Chaque gabonais et chaque gabonaise devrait être conscient du retard de développement accusé par notre pays. Alternance au sommet de l'État ou pas, l'action publique concerne tout le monde. Aussi, il serait intéressant que les membres du gouvernement soient choisis en dehors des assemblées électorales élues afin de s'occuper uniquement du pilotage et de la mise en œuvre de leur feuille de route. On ne le dira jamais assez, le seul décideur du Gabon étant le chef de l'État, il lui revient de prendre acte ou pas de nos recommandations.

Bon dimanche chez vous.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, PRÉSIDENT DE SOGEVAL

**\*TEXTE DU JOUR\***

Lundi 9 août 2021

**\*PRÉPARONS NOUS POUR EVITER DES LENDEMAINS DOULOUREUX APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2023\***

En me levant ce matin à 4h30, j'ai trouvé le message suivant dans ma boîte WhatsApp :

"Bonsoir et merci mon très cher frère. Tu as toujours fait de très bonnes analyses mais vraiment je suis découragée par la situation actuelle dans ce pays. Tout est bloqué. Aucune issue de sortie. Nous les retraités maltraités opprimés en pré-pension depuis des années nous vivons dans la précarité surtout nous autres qui n'avons pas pu préparer notre retraite."

Et sur Facebook, une pluie de réactions. En voici quelques unes :

"Votre exercice intellectuel quotidien est salué.

Mais vous écrivez des choses qui les font rire : leur souci n'est point de développer le Gabon. Nullement. Sinon le pays le serait depuis les années 72, lors du boom pétrolier.

La réalité, la leur, est que le Gabon est une épicerie privée dont la gestion ne regarde pas les peuplades de ce pays.

Occupons-nous de nos affaires, le Gabon est leur chose. Bonne journée."

\*Puis celle-ci\* : Les dirigeants de ce pays n'aiment pas le Gabon. C'est aussi simple que ça. Ils sont là pour leurs propres intérêts et celles de leurs familles. Ils sont au pouvoir pour piller les richesses du Gabon. Ils se servent du Gabon et de ses richesses. Le reste ils s'en foutent.

\*Et celle-là\* : Les tenants du pouvoir n'ont rien à foutre du caractère orthodoxe que soutend la gestion d'un État, ils sont plutôt dans le pilotage à vue à défaut de déclencher le pilotage automatique.

\*Et les plus pertinentes enfin\* :

"En 2023 le chef de l'État malheureusement, non pas bienheureusement, sera seul devant le peuple pour défendre ses 14 ans passés à la tête pays, c'est vraiment dommage car les marmailleurs brouteurs ne seront inquiétés de rien du tout."

" Ni l'Exécutif du parti et ses alliés convertis en anges, encore moins le Gouvernement, ne seront responsables de rien. Ali Bongo Ondimba notre Président sera seul devant le peuple Gabonais, c'est pourquoi le Gouvernement a un rôle assez primordial dans la mise en place des politiques publiques de ripostes qui puissent satisfaire tout le monde".

"... le Président de la République est jugé par son peuple. Il a un bilan à présenter à défendre sur l'effectivité des différentes réalisations de son magistère présidentiel. D'où la portée je crois de Mr PETIT-LAMBERT sur le choix futur des Hommes appelés à constituer le prochain Gouvernement. Effectivement, à moins de 24 mois de l'élection, nous avons plus que jamais besoin d'être en parfaite communion avec le peuple sur nos réalisations et l'offre politique à proposer !". Etc.

En conclusion, comme vous pouvez le constater, la déception est générale, et l'appel à travailler uniquement pour l'atteinte des objectifs du PAT plus qu'urgent pour éviter les troubles en septembre 2023.

" UNE NOUVEAU GOUVERNEMENT D'HOMMES INTÈGRES ET COMPETENTS EST PLUS QU'ATTENDU".

Bon début de semaine.

PETIT-LAMBERT OVONO

ÉVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, PRÉSIDENT DE SOGEVAL

\*TEXTO SPÉCIAL SUR L'ITIE GABON\*

Lundi 9 août 2021

**\*DE QUELLES GARANTIES DISPOSERAIT LE GOUVERNEMENT POUR OBJECTIVEMENT AFFIRMER SA VOLONTÉ D'UNE MISE EN OEUVRE EFFICACE DE L'ITIE AU GABON AU TERME DE SON ADHÉSION À VENIR\* ?**

Le Gabon soumettra dans les jours à venir au Secrétariat International de l'ITIE, son dossier de candidature pour son adhésion à l'ITIE. Ce dossier sera examiné par le Conseil d'Administration International de l'ITIE prévu de se tenir au mois d'octobre 2021. D'après le document du Conseil d'Administration contenant les critères de clarification de l'évaluation de chaque candidature, il s'agit pour chaque pays candidat, au moment du dépôt de la candidature, et non pas à une autre période, de fournir les éléments de preuves ou justificatifs démontrant que les cinq (5) exigences suivantes (Exigence 1.1 : Engagement du gouvernement; Exigence 1.2 : Engagement des entreprises; Exigence 1.3 : Engagement de la société civile; Exigence 1.4 : Groupe multipartite; Exigence 1.5 : Plan de travail triennal), ont été satisfaites à travers une participation pleine, active et effective des parties prenantes au processus d'adhésion au moment de la candidature. Cela veut dire qu'une planification des actions, une organisation la plus efficiente possible relatives à la préparation et sensibilisation de la candidature doivent être mises en place par le pays candidat en s'accordant le temps nécessaire (3, 6, 12, 18, 24 mois) de préparation, mais surtout la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières permettant de soutenir les efforts et d'obtenir les résultats devant faire l'objet de documentation dans le dossier de candidature. L'examen de la préparation de la candidature de notre pays, montre qu'elle a démarré en janvier 2021, selon une approche opaque, non inclusive et sans sensibilisation préalable des parties prenantes à l'établissement du Groupe multipartite matérialisé plus tard par le décret 0077 réorganisant le Groupe d'Intérêt.

Au-delà de la mobilisation des ressources humaines (membres des quatre collèges du Groupe Multipartite), qui s'emploient depuis mai 2021 à participer aux sessions du Groupe Multipartite et à fournir des contributions diverses, on note à ce jour non seulement une absence totale de mobilisation des financements de l'Etat nécessaires à la mise en œuvre des activités définies par chaque collège, mais encore plus grave, l'absence d'un siège fonctionnel de l'ITIE Gabon, les sessions se tenant par visioconférences où dans les hôtels de la place. Au terme de la réunion de relecture du dossier de candidature du Gabon, tenue le 08 août par visioconférence, on peut affirmer que les membres des collèges du Groupe Multipartite et notamment celui de la société civile ont fait montre à ce jour d'une participation pleine, active et effective.

En outre, on se doit aussi par honnêteté intellectuelle et au-delà du patriotisme national d'affirmer que le dossier qui sera prochainement soumis ne sera pas assez robuste à cause de l'absence totale de préparation et de sensibilisation des acteurs. Cela se vérifie pour le gouvernement par la faiblesse du niveau d'engagement sur la mise en place d'un cadre juridique propre à la mise en œuvre de l'ITIE et l'absence de garanties de la fourniture d'un financement sécurisé du plan de travail triennal pour la mise en œuvre du processus ITIE.

Pour les entreprises, pourtant considérées comme partie essentielle au processus, par une mise en retrait et une absence totale de déclarations publiques et d'engagement en faveur du soutien de la mise en œuvre de l'ITIE en général et à la divulgation systématique des paiements, des contrats et licences. Pour le Groupe Multipartite, par l'absence d'une bonne gouvernance transparente, de procédures claires, l'absence de termes de référence et de manuels et enfin pour le plan de travail triennal, du faible niveau de consultation et de contributions par les parties prenantes, puisque seul environ le quart des actions de préparation et de sensibilisation a été mis en œuvre. Il est encore temps d'y remédier rendant disponibles les financements attendus afin que se tiennent effectivement les actions planifiées sur la période restante d'août à octobre 2021. Les efforts fournis et les résultats obtenus permettront d'étoffer et de soutenir le dossier de candidature du Gabon lors de la phase incontournable de motivation du dossier par le Secrétariat International de l'ITIE et d'évaluation par les membres du Conseil d'Administration International de l'ITIE qui s'en suivront. D'où la question non anodine, de savoir que recherche réellement le gouvernement à travers ce retour annoncé à l'ITIE ? Est-ce pour promouvoir la transparence ou juste pour la posture et la visibilité auprès des partenaires internationaux ? Là, réside tout le problème.

Bon lundi à tous

PETIT-LAMBERT OVONO

EVALUATEUR CERTIFIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES,  
PRESIDENT DE SOGEVAL